



LABienvenue

BIO

en HAUTS-DE-FRANCE

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 98 • sept. 2024 • www.bio-hautsdefrance.org

**BIEN DANS
MES BOTTES
EN BIO**



**ÉLEVAGE BIO : TRAVAILLER MOINS
POUR GAGNER PLUS !**



ÉDITO DE SOPHIE TABARY, PRÉSIDENTE

Cet été a été complexe à de nombreux égards pour les agriculteurs, et les bios ne font pas exception. Si, avec toute l'ironie dont je peux faire preuve, il a le mérite de révéler que le changement climatique est bien là, même aux yeux des plus réfractaires, il montre aussi à quel point notre capacité à nourrir le monde en cas de stress test est illusoire et dangereuse quand elle sert de justificatif à l'immobilisme.

Les céréales, les légumes, les vignes et l'élevage sont impactés : quand le climat s'y met, les conséquences s'observent dans toutes les productions. Atténuer nos impacts sur les écosystèmes et réduire drastiquement notre empreinte carbone (et pas qu'en agriculture, les vacances en avion ayant été légion cet été) devraient être, plus que jamais, notre impératif catégorique à tous !

L'arrivée de la FCO (Fièvre Catarrhale Ovine) a ajouté une pression supplémentaire pour les éleveurs, déjà dans une situation délicate. Dans ce contexte de pandémie animale, pourra-t-on espérer que les élevages extensifs, de plein air, en race rustique, seront moins impactés par les vagues successives des

contaminations avec lesquelles il va falloir composer ? Toutefois, il est injuste que les producteurs supportent seuls le poids de ces risques croissants.

Du travail sur les filières pour essayer de sensibiliser les acteurs de l'aval aux nouvelles contraintes à surmonter pour développer l'agroécologie, en passant par l'accompagnement des cantines aux repas bio, au dispositif PANIERS pour soutenir les circuits courts et le mieux-manger, et par les expérimentations techniques partout sur le territoire, les actions que mène Bio en Haut de France prennent tout leur sens. Nous vous donnons plusieurs rendez-vous ces prochains mois, parmi lesquels : « la baraque bio » du 14 au 29 septembre pour aller au-devant du grand public dans les 5 départements de la région ; une journée d'échanges avec Douaisis Agglo le 8 octobre sur les filières locales, et les rencontres grandes cultures le 26 novembre.

Quoiqu'il en soit, pour une transition réelle, il faut de la volonté publique, un gouvernail et un gouvernement ambitieux sur ces sujets car le dérèglement climatique, lui, n'attend pas. Et la santé économique de nos fermes non plus !



BIO
en HAUTS-DE-FRANCE

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin
26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant
N° Agrément PI01462

www.bio-hautsdefrance.org
Youtube | Facebook | Twitter

LABienvenue [N°98]

La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Sophie Tabary

Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Bio en Hauts-de-France

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Matthieu Chanel, Adobe stock

Imprimeur : Imprimerie Monsoise sur papier certifié PEFC

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 1700 exemplaires.

SOMMAIRE

2 • ÉDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION

CRÉER DU CONSENSUS POLITIQUE POUR MIEUX RÉGULER À L'AVENIR
LES FILIÈRES BIO // LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE ! // LA BIO SILLONNE LES
HAUTS-DE-FRANCE // LE CHIFFRE DU MOIS

4 • RÉSEAU NATIONAL

VIE DU RÉSEAU // RETARD DE PAIEMENT DES AIDES BIO :
LA FAUTE DE L'ÉTAT RECONNUE AU-DELÀ D'UN AN DE DÉLAI // LA FNAB DÉNONCE UN
DÉTOURNEMENT DES AIDES À LA CONVERSION BIO // LA TERRE EST NOTRE MÉTIER

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6-7 • LE TOUR DE LA QUESTION

« BIEN-ÊTRE EN ÉLEVAGE BOVINS BIO » : UN PROJET PORTÉ
PAR LE RÉSEAU FNAB

8 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

LES VOYAGES FORMENT NOS CHEVRIERS

9 • TERRITOIRES

SOUTIEN AUX AGRICULTEURS BIO : LES COLLECTIVITÉS PEUVENT AGIR !

10 • FILIÈRE

STRUCTURER UNE FILIÈRE LAIT DE QUALITÉ DIT « FROMAGEABLE » : ADAPTER LES
MÉTHODES DE PRODUCTION DES ÉLEVAGES LAITIERS À LA TRANSFORMATION
FROMAGÈRE

11 • PORTRAIT DU MOIS

IMATHIEU DEVIENNE, PRODUCTEURS GOUY-L'HÔPITAL (80)

12 • AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR



CRÉER DU CONSENSUS POLITIQUE POUR MIEUX RÉGULER À L'AVENIR LES FILIÈRES BIO

Face à la crise de consommation qui a touché la filière bio, le conseil d'administration a décidé d'engager un travail pour inventer de nouvelle façon d'intervenir sur la régulation des filières en temps de crise. Une motion, déposée par Sophie Tabary, présidente de Bio en HDF et adoptée à l'unanimité lors de la dernière Assemblée générale de la FNAB à Perpignan, permettra de donner un cap clair sur les orientations et priorités économiques et politiques pour les prochaines années.

Dans le même temps, nous avons été interpellé par des adhérents sur l'opportunité de réfléchir à un outil d'intervention publique visant à indemniser les producteurs volontaires qui engageraient un gel d'une partie de leurs surfaces bio, dans la perspective d'assainir les stocks et le marché des céréales en situation de sur-production. Pour partager cette hypothèse et espérer créer un consensus politique en région, nous avons réuni en juin dernier les élus représentants de La Coopération Agricole et de la Chambre d'agriculture. Bio en Hauts-de-France

était représenté par Sophie Tabary et Pierre-Elie Dequidt. Les échanges ont permis d'aboutir à une analyse partagée sur l'intérêt de ce dispositif (ex : mieux piloter l'offre en lien avec la demande ; alternatives aux aides d'urgences ; alternatives au retrait de marchandises et destruction de productions ; un moyen de maintenir des prix et des fermes bio...); les limites (ex : risque d'effet d'aubaine ; risque de ne pas arriver au bon moment ; enjeu de bien cibler les productions à limiter...); et les conditions de mise en œuvre (ex : le rattacher à un cadre réglementaire et notamment la PAC ; outil temporaire de gestion de crise ; réactivité et flexibilité indispensable ; conditions d'indemnisation de la culture dérobée type luzerne à encadrer ; besoin d'une connaissance fine des stocks...). Les participants ont conclu en reconnaissant l'intérêt pour ce type de rencontres pour construire ensemble puis avec les pouvoirs publics, de futurs outils de gestion de filières innovants et adaptés à l'agriculture biologique.



Simon Hallez
03 20 32 25 35
s.hallez@bio-hdf.fr

LE CHIFFRE DU MOIS

100

C'est le nombre de participants à la soirée conviviale organisée début juillet à destination des producteurs bio de l'Avesnois par le Parc naturel régional et ses partenaires



Un food truck spécialement aménagé va sillonner les Hauts-de-France à la rencontre des citoyens pour expliquer ce qu'est le label bio, pourquoi il est bon pour (tout) le monde de manger des produits bio et comment en consommer quel que soit son budget. Une itinérance en 5 étapes qui proposera des animations pour petits et grands, quizz, dégustations, démonstrations, rencontres de producteurs bio du territoire... le tout pour mieux comprendre la bio et ses fondamentaux, dans une ambiance conviviale

1^{ER} LIEU : Arras, marché du samedi matin, **le 14 septembre**

2^{EME} LIEU : Parc de la mairie, La Chapelle-en-Serval, Fête du parc Naturel régional **le 15 septembre**

3^{EME} LIEU : Amiens, Journées du Patrimoine, **le 21 septembre**

4^{EME} LIEU : Le Quesnoy, Fête du lait, **le 22 septembre**

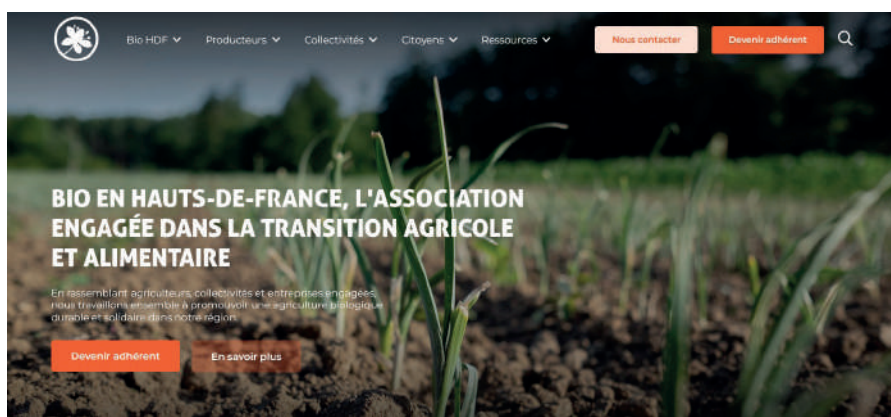
5^{EME} LIEU : Merlieux-et-Fouquerolles, Fête du livre, **le 29 septembre**

ADHÉRENTS, PRODUCTEURS, PARTENAIRES : NOUS ESPÉRONS VOUS Y VOIR POUR FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX AUPRÈS DES CONSOMMATEURS !

LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE !

En juin, nous avons lancé notre nouveau site internet. Conçu avec l'agence Flow 44, ce site offre un agenda accessible dès la page d'accueil, une navigation plus intuitive et des espaces agenda et docuthèque. Nous vous invitons à explorer notre nouveau site et à découvrir toutes ses fonctionnalités. Vos retours sont précieux pour nous et nous aideront à continuer à améliorer notre plateforme. Nous espérons que vous apprécierez ce nouveau site et qu'il répondra à toutes vos attentes.

Rendez-vous dès maintenant sur : www.bio-hautsdefrance.org !





RETARD DE PAIEMENT DES AIDES BIO : LA FAUTE DE L'ÉTAT RECONNUE AU-DELÀ D'UN AN DE DÉLAI



En 2019, face à des retards de paiement des aides bio qui s'éten-
daient pour certains agriculteurs sur plus de deux ans, la FNAB a
décidé d'engager une action en justice contre l'État. Après cinq ans
de bataille judiciaire, les cours administratives d'appel de Lyon, Bor-
deaux et Nantes ont rendu des décisions définitives, reconnaissant
que l'État aurait dû traiter et verser les aides bio dans un délai max-
imum d'un an. Ces jugements marquent un tournant, car l'État n'a
pas fait appel et devra indemniser les agriculteurs bio qui ont porté
l'affaire devant les tribunaux.

Selon Philippe Camburet, président de la FNAB, l'État soutenait en
2019 que la politique agricole commune (PAC) ne prévoyait aucun
délai précis pour le paiement des aides bio. Cependant, les juges on
estimé qu'un délai "raisonnable" devait être respecté, et qu'au-delà
d'un an, cela constitue une faute de la part de l'État.

Cette année encore, des retards ont été observés. Les aides à la
conversion en agriculture biologique, destinées à compenser les
pertes financières des agriculteurs durant leur transition vers le
bio, ont été versées en juillet pour des dossiers déposés en avril/mai
2023. Ces délais affectent gravement les trésoreries des fermes bio.
La FNAB demande donc que les aides à la conversion soient traitées
simultanément avec celles du pilier 1 de la PAC, afin d'éviter des
retards qui fragilisent les agriculteurs en pleine transition.

**Pour plus d'informations sur ce sujet et les actions de la FNAB,
vous pouvez consulter notre site officiel : www.fnab.org.**

La FNAB dénonce un détournement des aides à la conversion bio

La FNAB a dénoncé, le 3 septembre 2024, un contournement des aides à la conversion en agriculture biologique (CAB), en particulier via la culture de coriandre bio. En 2023, les surfaces déclarées en coriandre bio ont considérablement augmenté, atteignant 11 000 hectares en Occitanie, soit 63 % de la surface totale de plantes aromatiques et médicinales bio en France. Cette situation alerte sur des pratiques abusives : certains producteurs conventionnels profitent des aides à la conversion, qui s'élèvent à 900 €/ha, sans intention de récolter ou de commercialiser la coriandre.

La FNAB condamne ces agissements, qui détournent des aides destinées à soutenir la transition de véritables agriculteurs bio. Ces aides compensent normalement les pertes financières liées à la conver-

sion, avant que les produits puissent être certifiés bio. Or, dans ce cas, les surfaces déclarées ne suivent pas une logique de valorisation économique pour la filière bio.

Pour lutter contre ces dérives, la FNAB propose de plafonner les aides à la conversion pour la coriandre en 2024 et de travailler avec les autorités pour identifier d'autres cultures à risque en 2025. Alors que la bio traverse une crise, ces détournements aggravent la situation des producteurs bio sincères.

Pour plus d'informations sur ce sujet et les actions de la FNAB, vous pouvez consulter notre site officiel : www.fnab.org.

La terre est notre métier !



Producteurs et productrices bio, ne manquez pas l'occasion de débattre sur les enjeux des filières bio dans un marché en constante évolution. Quatre débats réunissant producteurs, acteurs de la filière, collecteurs et transformateurs sont organisés les **25 et 26 septembre** à Retiers, en Bretagne. Venez échanger, collaborer, et participer à des discussions constructives sur l'avenir des filières biologiques. C'est un moment privilégié pour réfléchir ensemble aux perspectives et aux défis à venir. On vous attend nombreux-ses pour ces journées de dialogue et de partage !

Retrouvez le programme et les informations pratiques ici : www.salonbio.fr

Pour plus d'information veuillez contacter Jean-Baptiste PERTRIAUX : jb.pertriaux@bio-hdf.fr





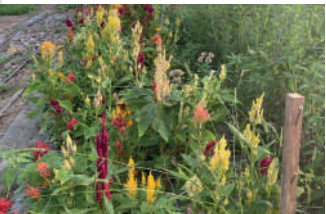
LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



P.A.N.I.E.R.S : En 2024 un partenariat a été engagé avec l'association VRAC Hauts de France pour déployer le dispositif P.A.N.I.E.R.S dans les sept groupements situés sur la MEL. Depuis mai une fois par mois en plus de l'offre de produits secs les adhérents de VRAC peuvent commander des paniers de légumes bio locaux qu'ils récupèrent lors des épiceries. Au même titre que dans les structures qui accueillent le dispositif P.A.N.I.E.R.S les paniers sont proposés à moitié prix pour les personnes à faibles revenus. Ce beau partenariat a également permis d'intégrer quatre nouveaux maraîchers bio au dispositif : les frères Côtes, Claire Monnier, La Renarde et la ferme Concorde ! En complément, des ateliers de cuisine ont été organisés dans chaque groupement afin de faire découvrir le dispositif et les paniers de légumes aux adhérents intéressés. Le 2^{ème} semestre 2024 verra le déploiement du dispositif dans les épiceries VRAC de l'Artois. m.subtil@bio-hdf.fr



VIS'EAU : Grâce à ses adhérents, Bio en Hauts-de-France investit des instances de l'eau. Notre structure a un siège dans des commissions locales de l'eau (CLE) des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Bresle, du Thérain, de la Brèche, de l'Oise moyenne et de la Somme aval. Afin d'être plus présents et entendus, nous nous sommes présentés à l'élection du bureau de chaque CLE. Nous avons été élus aux bureaux des quatre premiers. Que nous ayons un siège ou non, nous avons proposé à l'ensemble des SAGE de la région de présenter notre plaidoyer sur l'eau. À ce jour, trois présentations ont déjà eu lieu (Brèche, Oise-Aronde, Thérain). Notre plaidoyer a reçu un bon accueil des services de l'État et des collectivités. d.beun@bio-hdf.fr



HAUT LES FLEURS ! : Le Slow Flower en force dans les Hauts de France !! L'implication et la mobilisation des productrices de fleurs coupées bio des Hauts de France ont porté leurs fruits !! Nous avons pu déposer en juin une réponse à un appel à projet AIDAB dont l'objectif est de lever les freins au développement biologique de cette filière en plein essor. Bonne nouvelle : nous avons reçu un avis favorable de la part des financeurs du plan bio régional. r.yassine@bio-hdf.fr



PAYSANS BIO PICARDS : En réflexion depuis le début de l'année sur la commercialisation et la mise en place de filières équitables en grandes cultures, 11 agriculteurs et agricultrices, principalement de l'Oise, ont créé l'association les Paysans Bio Picards. Cette association formalise des échanges déjà existants et vise la mise en place de nouvelles filières, le lien aux acteurs de l'aval et la coopération entre exploitations notamment via la labellisation « équitable » de plusieurs filières. Ces labels donnent un cadre de contractualisation reposant sur des engagements pluriannuels, des prix minimum appuyés sur le calcul des coûts de production et le regroupement des producteurs en association. Ce travail sur les filières demande du long terme, résultats à venir dans les prochains mois ! c.cnudde@bio-hdf.fr



FERTILUZ : Suite aux pulvérisations de jus de luzerne qui ont eu lieu au printemps sur les différents essais d'application menés dans le projet (blé, pomme de terre et tomate), le temps des récoltes et des notations est arrivé ! L'objectif est de mesurer l'impact du jus de luzerne sur ces cultures, et notamment sur le rendement, la teneur protéique, la résistance au stress hydrique ou même l'action antifongique. Des travaux visant à caractériser et à conserver le jus de luzerne, notamment via des analyses, sont également en cours. Le bilan de ces différents essais menés en 2024 sera partagé lors du prochain comité technique du projet, qui se tiendra le lundi 30 septembre à UniLasalle Beauvais. f.vandewalle@bio-hdf.fr



« BIEN-ÊTRE EN ÉLEVAGE BOVINS BIO » : TRAVAILLER MOINS POUR GANGER PLUS !

Le renouvellement des générations, l'attractivité des métiers en élevage, les exigences en matière de transition écologique des systèmes d'élevages sont des défis majeurs pour l'avenir de l'agriculture régionale.

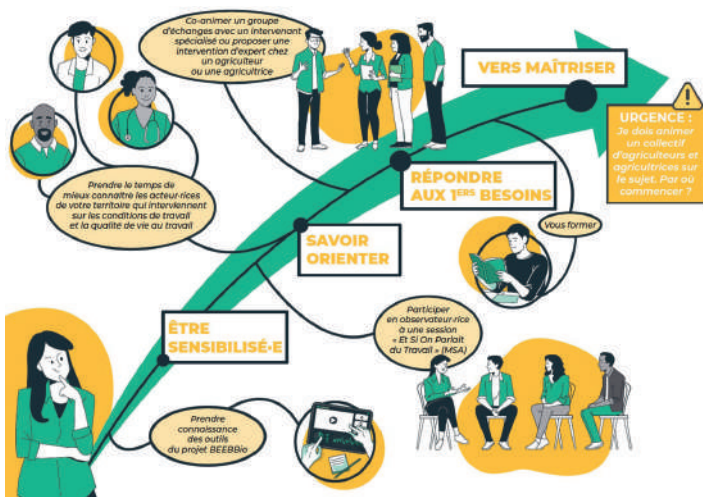
Le recul de l'élevage laitier et des systèmes pâturant n'est pourtant pas une fatalité : y compris en région Hauts-de-France, de nouvelles pratiques émergent (monotraitte, vèlages groupés, pâturage tournant dynamique...), portées par des éleveur.ses qui démontrent au quotidien que s'installer en élevage bio peut rimer avec qualité de vie au travail et temps disponible pour sa vie personnelle et familiale.

Depuis deux ans nous avons cherché avec le réseau FNAB (Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Pays de la Loire) à monter en compétences pour mieux intégrer la question du travail dans notre accompagnement mais également à valoriser les bonnes pratiques des fermes qui allient qualité de vie des éleveur.ses et performances écologiques des élevages.

Un enjeu de montée en compétences du réseau des conseillers bio

Les rencontres avec les conseiller.es des régions engagées ont confirmé que la dimension « travail » est présente dans leurs activités d'accompagnement, mais sans être abordée de façon systématique, sans méthodologie identifiée et/ou commune à tous, et rarement de façon centrale. Ce déficit de l'approche "travail" s'explique par le fait que c'est un sujet souvent invisibilisé pour lequel les compétences ne sont pas identifiées, traité en surface ou de manière périphérique, et sensible.

Le sujet est plutôt abordé par le prisme des problèmes (ou contraintes) et des changements souhaités. Pour les conseiller.es, il s'agit souvent d'une approche limitée au temps de travail : la dimension qualitative (qualité de vie, sens et efficacité) est souvent absente et les relations de travail sur la ferme sont rarement abordés.



DES BONNES PRATIQUES À VALORISER SUR LES FERMES

Dans le cadre de ce projet nous avons rencontré 13 éleveur.ses bio de nos régions en entretien individuel ainsi que 17 éleveur.ses lors d'animations de groupe autour du sujet du travail.

- Les 3/4 des fermes interrogées ont recours au salariat
- 100 % des fermes interrogées sont gérées par minimum 2 personnes
- La moyenne d'âge des éleveurs et éleveuses rencontrés est de 37-38 ans

Dans l'ensemble des fermes de l'échantillon, nous identifions la volonté d'adapter l'organisation du travail aux ressources humaines mais aussi au dimensionnement de l'outil de production. Nous observons une évolution de la prise en compte de la qualité de vie au travail avec l'arrivée des nouvelles générations, plus exigeantes qu'auparavant. Les systèmes présentés par les producteur.ices interrogées ne sont pas des systèmes aboutis, ils sont dans une démarche d'amélioration continue et d'adaptation constante aux besoins en termes de QVT qui évoluent au cours de la vie.

"J'ai d'autres ambitions que les anciennes générations, que les jeunes d'il y a 30 ans."

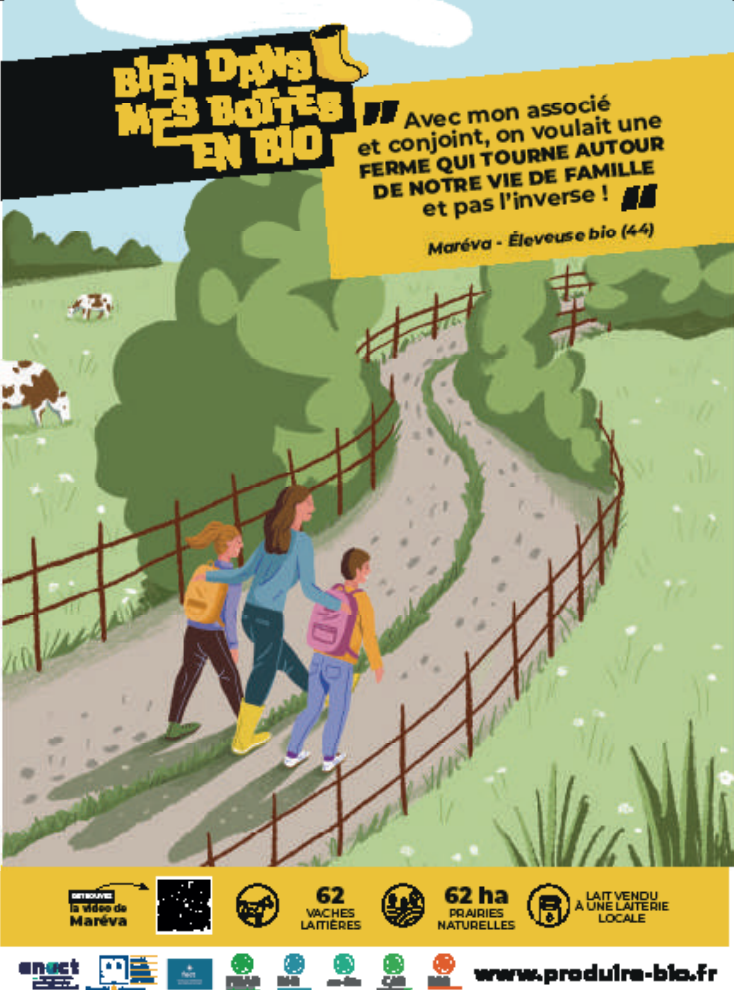
"La ferme s'adapte à notre vie privée, à notre bien-être : c'est un outil d'émancipation"

"On voulait un projet qui tourne autour de notre vie de famille et pas l'inverse."

Les éleveurs décrivent un cadre horaire relativement fixe pour "sécuriser" et stabiliser les horaires de travail de l'ensemble des associé.es. Cela va de pair avec une réelle planification du travail, d'autant plus prégnante lorsque le nombre de personnes sur la ferme augmente. Ce besoin de "saisonner" le travail permet une meilleure qualité de vie au travail pour l'ensemble des collaborateur.ices.

"La co-gestion c'est important : on est en GAEC, c'est quelque chose qui me plaît d'échanger des idées dans le travail, de s'épanouir, d'apprendre des choses tous les ans, ce n'est jamais pareil."

Les éleveur.ses témoignent toutes et tous de leur autonomie et de la liberté décisionnelle dont ils jouissent dans leur quotidien. Nombreux.ses sont celles et ceux qui ont effectué des changements lors de la reprise de la ferme avec pour objectif d'améliorer les performances environnementales, le bien-être animal, gagner en autonomie, réduire les charges mais aussi accorder leurs systèmes de production avec leurs objectifs de qualité de vie au travail. Au-delà de faire converger leur système de production avec leurs valeurs, leurs choix ont eu un impact direct sur



En parallèle, le label bio est perçu comme une manière de faire reconnaître leurs pratiques, tant en termes de protection de la biodiversité, de la ressource en eau qu'en termes de bien-être animal et de paysage façonné.

Les bénéfices cités sont nombreux : amélioration de l'EBE, amélioration des conditions de travail, redécouverte des pratiques / de son métier, création de liens, réappropriation du système, sens du travail.

"Je croyais qu'après le système herbager, le passage en bio c'était fini. En fait c'était l'ouverture d'un grand terrain de jeu !"

"Je peux aujourd'hui dire que respecter l'environnement et avoir une ferme viable c'est compatible."

"Le métier d'éleveuse bio me permet d'agir directement sur l'environnement et de calmer mon éco-anxiété."

La transition écologique et la qualité de vie au travail sont les deux leviers de l'attractivité du métier d'éleveur.se. Ainsi, outre la création d'outils d'analyse et de dispositifs de formations à destination des conseiller.es pour mieux intégrer la question du travail dans l'accompagnement des éleveur.es, nous avons créé la campagne « bien dans nos bottes » qui valorise, à travers des témoignages d'éleveur.es, des initiatives innovantes qui émergent partout dans les territoires en faveur des enjeux écologiques, climatiques et sociaux :

Affiches, vidéos, outils de com... n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez bénéficier des ressources du projet.

leur QVT : gain de temps, réduction de la charge mentale, meilleures conditions de travail.

Plusieurs changements, au service de la cohérence environnementale et économique et de leur qualité de vie au travail, ont été mis en place sur les fermes enquêtées :

- La monotraite (gain de temps, perte d'état des vaches moins importante, meilleure valorisation du lait et des carcasses etc).
- Le vêlage groupé (simplification du travail, plus de temps libre avec des fermetures de salle de traite durant plusieurs semaines, meilleure productivité etc).
- Les vaches nourrices (gain de temps, meilleure croissance, utilisation efficace du pâturage etc).
- L'aménagement des espaces de travail et l'investissement dans du matériel adapté (exemple : mise en place d'un espace de travail plus ergonomique, gain en confort en changeant le matériel vieillissant etc).
- La simplification globale du système pour limiter les tâches à réaliser (exemple : arrêt du maïs, pâturage à 100 % pour les génisses etc).

"Depuis 2/3 ans j'ai gagné 6h par semaine en essayant de simplifier au maximum."

"Tous les ans on grappe, l'objectif reste de travailler le moins possible, on se donne moins d'objectif à atteindre. On a arrêté le maïs, on ne fait plus beaucoup de méteil. Les génisses sont au champ toute l'année. On va faire de la monotraite pour cet été."





LES VOYAGES FORMENT NOS CHEVRIERS

Bio en Hauts-de-France, accompagné par la Prospérité fermière, a emmené le groupe émergent « lait dix caprins bio » en voyage d'étude dans les Deux-Sèvres en juin dernier. Composé de 10 élevages caprins laitiers bio en filière longue, quelques éleveurs ont su se rendre disponibles pour cet intermède instructif. L'occasion de renforcer les liens au sein du groupe, mais également de bénéficier de l'expérience des éleveurs accueillants.

Trois jours riches pour nos chevriers qui se sont organisés pour partir à la découverte d'une région caprine et lever leurs a priori sur la conduite des chèvres au pâturage. Le groupe a visité quatre fermes ayant des troupeaux allant de 120 à 600 chèvres avec pour point commun le pâturage. Bien que tous livrent en laiterie, quelques-uns transforment une partie de leur production à la ferme. La mécanisation était plus ou moins présente, certains préféraient gérer le pâturage avec peu d'investissements et d'autres mécaniser, pour gagner en main-d'œuvre.

Chez la chèvre, pâturage et parasitisme sont indissociables : rappelons que la chèvre est un animal cueilleur qui pâture tête haute. Pour apporter un éclairage sur la partie pâturage, Hugues Caillat de l'INRAE de Lusignan est intervenu afin de présenter l'expérimentation « Patuchev » qui fête ses 10 ans. Pour la partie gestion du parasitisme, Bernadette Lichtfouse, une parasitologue qui a notamment suivi le groupe caprin du CIVAM Haut-Bocage, a transmis quelques clés sur ce frein technique de la conduite herbagère



Oui les chèvres pâturent !

Le fil rouge du voyage portait sur le pâturage. Rappelons qu'il n'y a que 30 % des élevages caprins Français qui pâturent... Nos nordistes ont constaté qu'une des clés de la réussite du pâturage réside dans le choix des espèces prairiales et la complémentarité des espèces en mélanges complexes.

Exemple : RGH, fétuque élevée, fétuque des prés, trèfle violet, trèfle incarnat, fléole et vesce.

Les éleveurs ont présenté leurs alternatives au pâturage en période sèche : sorgho ou pâturage en début et fin de saison sur des couverts de colza. On pourrait aussi imaginer le millet ou le moha. Pour ne pas pénaliser l'ingestion d'herbe il est impératif de ne rien mettre à l'auge avant et après le pâturage... Il faut gérer le parcellaire pour avoir une quantité d'herbe sur pied suffisante, avec une flore diversifiée et fraîche tous les jours. Les éleveurs ont échangé sur les techniques de pâturage (au fil avant et arrière, en paddock) mais également sur les stades de l'herbe. Le pâturage, c'est technique mais en adéquation avec la bio ! Les éleveurs du Nord sont plus sereins pour adapter et parfaire le pâturage chez eux, chacun à son rythme.

Dégustation de cabri

Le groupe a eu l'opportunité d'échanger sur la problématique de la valorisation des chevreaux. Bien qu'il n'y ait pas de réponse simple, nous avons pu découvrir ce qu'ils ont mis en place chez eux. Quelques éleveurs engraisent des chevreaux à la ferme pour les vendre transformés en vente directe ou en magasin, seuls ou en collectif. Certains éleveurs ont monté une association, « Cabri d'ici », qui réunit plusieurs éleveurs autour d'une charte qui reprend des points techniques et environnementaux. L'objectif est de valoriser le cabri de 15 à 22 kg. Peu connue, les éleveurs ont apprécié les différentes déclinaisons de cette viande (plat cuisiné, saucisson, rillette, saucisse, merguez ...). Des idées à faire murir chez nos éleveurs.

Un groupe renforcé

Le voyage fut une opportunité pour les chevriers d'échanger sur leurs réussites et sur leurs problèmes qu'ils rencontrent. Ensemble, il est plus facile de trouver des solutions. Partager ce séjour a permis de souder le groupe en donnant de nouvelles perspectives. Le très bon accueil des éleveuses et éleveurs restera également un point fort de ce déplacement : partages, moments conviviaux, découverte des produits.

Les participants vont pouvoir mettre en pratique ce qu'ils ont apprécié lors du voyage. Des travaux qui vont nourrir le groupe « lait dix caprins bio ».



Lucille LUTUN
06 02 15 89 00
l.lutun@bio-hdf.fr



SOUTIEN AUX AGRICULTEURS BIO : LES COLLECTIVITÉS PEUVENT AGIR !

Bio en Hauts-de-France accompagne les collectivités : si jusqu'à présent, les plans d'actions s'orientaient principalement vers le développement de ce mode de production, aujourd'hui, les collectivités se mobilisent à leur niveau pour soutenir les agriculteurs bio de leur territoire. Mobilisation et créativité sont au rendez-vous !

Des aides directes pour les bios

Rendre accessible les MAEC aux bios



Figure 1 : carte des territoires à PCAE

Bio en Hauts-de-France s'est mobilisé pour les aides d'urgence mais aussi pour que les MAEC (*Mesures Agro-Environnementales et Climatiques*) soient accessibles aux bios. Ces MAEC ne sont pas systématiquement ouvertes sur l'ensemble des territoires. Elles sont mises en place d'abord sur des zones à enjeux (*eau, biodiversité, érosion...*), puis il faut que la collectivité portant le PAEC (*Projets Agro-environnementaux et Climatique*) choisisse d'ouvrir sur son territoire des MAEC pertinentes pour les bios. En région, 53 PAEC sont portés par des collectivités avec des mesures accessibles aux bios et dont les montants peuvent représenter jusqu'à 306 €/ha/an.

ex : pour la mesure « Eau – Réduction des pesticides en grandes cultures » ou 233€/ha pour la mesure « Bien-être animal Herbivore ».

Pour savoir si vous êtes dans une zone proposant des MAEC n'hésitez pas à consulter le site de la DRAAF : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/notices-maec-2023-a3939.html>

En 2023 : les bios représentent 22% des exploitations sollicitant des MAEC et 35% des montants engagés.

Développer des Paiements pour Services Environnementaux ?

En complément, Bio HDF travaille aux côtés des services de l'Etat et du Conseil Régional sur les modalités d'ouverture de mesures favorables aux agriculteurs bios situés hors zones PAEC.

Certaines collectivités ont pris les devants et ont engagé un travail pour l'ouverture de **Paiements pour Services Environnementaux** sur le territoire. C'est le cas par exemple de Douaisis Agglo que nous avons accompagné dans le travail d'analyse et d'ouverture de PSE. Un argumentaire a été rédigé en vue de la notification de ce régime d'aide auprès de l'Union Européenne. Ce travail intéresse d'autres collectivités territoriales et devrait conduire à un projet national visant à faire reconnaître les services environnementaux portés par les bios.

Promotion des agri Bio de leurs territoires



Très vite des collectivités ont travaillé sur le levier de la relance de la consommation. À l'instar du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (59), qui avec les agriculteurs, a lancé une campagne d'affichage, réalisé des spots radio en locale, organisé et soutenu des portes ouvertes pour le grand public. D'autres collectivités leur emboitent le pas.

Création de débouché

Si Margny-les-Compiègne (60) est l'un des précurseurs en région, plusieurs collectivités travaillent à un retour en régie directe de leur cantine (plutôt que de passer par des sociétés de restauration) pour, entre autre, acheter des produits Bio-Locaux.

Le Pays de Sources et Vallées (60) quant à lui s'est orienté vers les entreprises utilisant des denrées agricoles pour développer des gammes bio. Dans cet optique, la collectivité a entamé une sensibilisation auprès de la restauration commerciale de son territoire pour leur proposer un accompagnement pour plus de Bio-Locaux dans leurs menus.

Bio-en Hauts-de-France travaille à la sensibilisation des collectivités et au développement de plans d'actions de maintien et de développement de l'agriculture biologique : n'hésitez pas à contacter vos collectivités, vous renseigner sur ce qu'ils font dans ce domaine, leur communiquer vos besoins mais aussi le soutien que vous pouvez apporter (porte ouverte, témoignage...). N'hésitez pas non plus à contacter les chargées de missions territoires territoire de Bio en Hauts-de-France pour tout renseignement et conseil à ce sujet.



Mathilde Joseph
07 87 32 58 88
m.joseph@bio-hdf.fr
Versant 59/62



Emilie Delemotte
07 87 32 31 79
e.delemotte@bio-hdf.fr



Delphine Beun
07 87 32 45 14
d.beun@bio-hdf.fr



STRUCTURER UNE FILIÈRE LAIT DE QUALITÉ DIT « FROMAGEABLE » : ADAPTER LES MÉTHODES DE PRODUCTION DES ÉLEVAGES LAITIERS À LA TRANSFORMATION FROMAGÈRE

En Hauts-de-France, 60 millions de litres de lait sont produits par environ 200 éleveurs certifiés bio. Les fromageries territoriales transforment près de 1 million de litres de lait biologique en produits variés comme le maroille, le pavé bleu, les yaourts etc. Pourtant, les outils territoriaux peinent à s'approvisionner en lait de qualité dit « fromageable ». Ces qualités spécifiques à la transformation nécessitent d'adapter les systèmes de production et notamment l'alimentation des vaches.

Qualité « fromageable » du lait

Une des principales qualités recherchées par les transformateurs dans le lait dit de qualité « fromageable » est l'absence de bactéries butyriques. Elles provoquent au cours de l'affinage des trous indésirables dans les fromages. Pour prévenir le développement de ces bactéries, l'alimentation des vaches doit éviter les aliments fermentés (enrubannage, ensilage) et privilégier l'herbe ou le foin. Cette alimentation améliore également les qualités nutritionnelles du lait, avec un meilleur ratio oméga 6/oméga 3, ainsi que ses qualités organoleptiques, en apportant des saveurs spécifiques au territoire. De plus, elle favorise le maintien des prairies.

Défis pour les éleveurs

La transition vers une alimentation majoritairement composée d'herbe ou de foin nécessite des investissements importants, notamment pour sécher l'herbe lorsque les conditions météorologiques sont défavorables. Les séchoirs en grange offrent une solution efficace, mais leur coût élevé peut représenter une barrière financière significative. Aussi, cette transition peut entraîner une diminution des rendements laitiers par vache, nécessitant ainsi une compensation financière par une meilleure valorisation du lait.

Défis pour les transformateurs et la logistique

Une solution pour obtenir du lait de qualité « fromageable » consisterait à adapter la transformation fromagère pendant la saison de mise à l'herbe des vaches. Toutefois, cette approche est incomplète car les outils de transformation sont dimensionnés pour fonctionner toute l'année.

Actuellement, les ateliers de transformation gèrent la logistique amont (collecte) et aval (livraison), ce qui leur permet de maintenir un contact privilégié avec les éleveurs et les consommateurs. Toutefois, cette intégration est chronophage et coûteuse. Une collecte territoriale pourrait réduire les coûts et améliorer l'efficacité logistique.

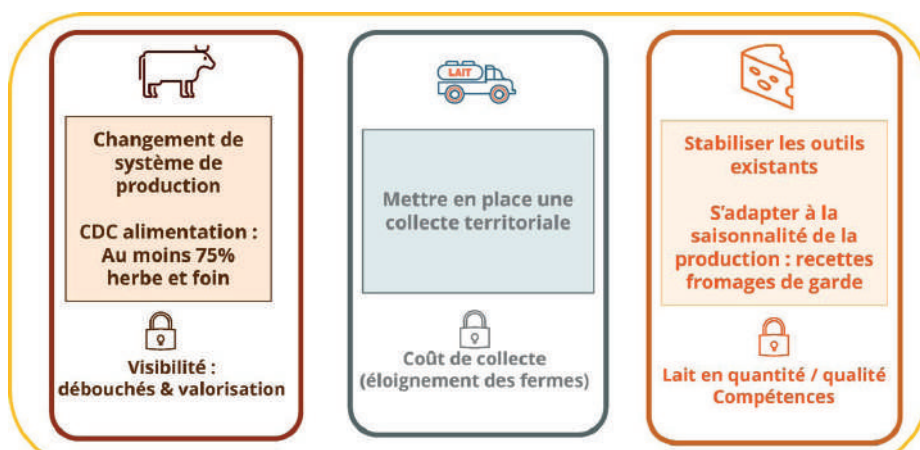
Les économies réalisées devraient être quantifiées pour permettre une meilleure rémunération des éleveurs et soutenir leur transition vers des pratiques plus adaptées à la transformation fromagère. C'est toute une filière à repenser et une façon de fixer le prix d'achat du lait à réinventer.

LA MÉTHODOLOGIE DE BIO EN HDF POUR RÉPONDRE À CE TRIPLE DÉFI

BIO en HDF a entrepris plusieurs actions pour structurer cette filière : entretiens individuels avec les éleveurs et transformateurs pour identifier les besoins, formation sur le séchage en grange, réunion avec tous les acteurs de la filière pour construire la collecte territoriale (scénarios logistiques). Les prochaines étapes consistent à :

- présenter la STG lait de foin aux acteurs régionaux pour éventuellement se saisir de ce cahier des charges,
- poursuivre le soutien aux éleveurs souhaitant modifier leurs méthodes de production,
- travailler avec les transformateurs pour établir un coût de production qui permettra de fixer un prix d'achat du lait de qualité « fromageable ».

Schéma récapitulatif des enjeux pour les acteurs de la filière



Coline Philip
07 87 32 28 60
c.philip@bio-hdf.fr



MATHIEU DEVIENNE, PRODUCTEURS GOUY-L'HÔPITAL (80)

Installé depuis décembre 2011 sur la ferme familiale de Gouy-l'Hôpital, située dans le sud-ouest de la Somme, Mathieu Devienne est aujourd'hui un fervent défenseur de l'agriculture biologique et le nouvel administrateur de notre association Bio en Hauts-de-France.

Après un baccalauréat général, Mathieu a suivi un BTS en Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE), avant de se spécialiser en machinisme agricole et en technico-commercial. Il a commencé sa carrière en tant que commercial en matériel agricole avant de revenir sur la ferme familiale pour la reprendre avec son jeune frère. Ensemble, ils ont rapidement fait le choix de convertir l'exploitation au bio en mai 2012, une décision renforcée par des convictions personnelles et des événements familiaux marquants. Un an après la conversion, leur père a été diagnostiqué d'un cancer lié à l'usage de produits phytosanitaires, un choc qui a solidifié leur engagement envers une agriculture sans pesticides.

Suite au départ de son frère en 2017, Mathieu s'associe avec Simon Lenoir jusqu'en 2021. Depuis, il gère seul les 115 hectares de la ferme, où il élève un troupeau de vaches allaitantes de race Aubrac, avec pour objectif d'atteindre 50 vêlages par an. Côté cultures, il produit du blé, de l'avoine, de l'orge, du maïs, des lentilles vertes, et maintient une large surface fourragère, alliant prairies permanentes et temporaires. La commercialisation de ses produits se fait principalement via des coopératives telles que Biocer et UniBio, mais il a pour projet de développer aussi des circuits courts pour valoriser ses productions animales et végétales localement.

Face à la crise de l'agriculture biologique, Mathieu n'a pas baissé les bras. Bien au contraire, il a fait le choix stratégique de simplifier son exploitation pour se concentrer sur ce qui lui assure un revenu stable tout en étant disponible pour ses enfants. "L'élevage me permet de garantir un revenu régulier sur l'année, contrairement aux cultures, plus aléatoires", explique-t-il. Cette réflexion l'a conduit à redevenir acteur sur les marchés locaux, notamment en fournissant de la viande bio aux collèges de la Somme, en collaboration avec un collectif de 3 éleveurs bio locaux*.

L'engagement de Mathieu ne s'arrête pas à sa ferme. Devenu administrateur de Bio en Hauts-de-France, il s'est fixé pour mission de défendre l'agriculture biologique face aux défis économiques actuels et de promouvoir la cohésion entre les différentes filières. "Il est essentiel de ne pas rester simple spectateur et de s'impliquer pour que les choses bougent", nous dit-t-il. Pour Mathieu, le bio n'est pas seulement un label, mais une démarche vers un avenir plus durable pour l'agriculture et la société.



FERMOSCOPIE



2011 : Installation avec son jeune frère en GAEC

2012 : conversion au bio

2017 : Arrêt de l'agriculture pour son frère et Association avec Simon Lenoir jusqu'en 2021

SURFACE : 115 ha



PRODUCTION : Blé, avoine, orge, maïs, lentille verte et surface fourragère



EMPLOI : 1 et 1 apprenti

*Pour en savoir plus sur les engagements des collègues de la Somme sur le respect de la loi Egalim, consultez notre LABIENVENUE numéro 94 de novembre 2023

PROCHAINS événements

[TOUR DE PLAINE] FERTILITÉ DES SOLS EN PPAM

23.09.2024 À QUESNOY-SUR-DEÛLE
Contact : 07 87 32 52 70

[TOUR DE PLAINE] S'INSTALLER EN MARAICHAGE BIO

23.09.2024 À VENETTE
Contact : 07 87 32 52 70

[TOUR DE PLAINE] SYSTÈME 100% HERBE EN LAIT BIO, ACUPUNCTURE ET AROMATHÉRAPIE

24.09.2024 À LA CAPELLE (59)
Contact : 07 87 32 38 79

[REUNION] JOURNÉE DÉCOUVERTE DES TERRITOIRES BIO 2024

08.10.2024 À DOUAI
Contact : 07 87 32 52 70

[TOUR DE PLAINE] JOURNÉE D'INFORMATION CLIMAT

24.10.2024 À HAUCOURT (60)
Contact : 07 87 32 12 54

DES PRATIQUES AGRICOLES POUR LUTTER CONTRE L'ÉROSION ET LE RUISSELLEMENT

05.11.2024 À VERTAIN (59)
Contact : 07 87 86 93 03

DÉVELOPPER LA FERTILITÉ DES SOLS POUR ÊTRE PLUS RÉSILIENT

05.11.2024 À BOURBOURG (59)
Contact : 07 87 32 13 45



UN FOOD TRUCK AUX COULEURS DE LA BIO POUR UNE TOURNÉE RÉGIONALE

- 14.09.2024 à Arras (62)
- 15.09.2024 à La Chapelle-en-Serval (60)
- 21.09.2024 à Amiens (80)
- 22.09.2024 à Le Quesnoy (59)
- 29.09.2024 à Merlieux-et-Fouquerolles (02)

VENEZ DÉCOUVRIR LA BIO DANS UNE AMBIANCE CONVIVIALE ! CONTACT : 07 87 32 86 37

+ D'INFO SUR



LA BARAQUE BIO

JOURNÉE DES TERRITOIRES



MARDI 8 OCTOBRE

LES FILIÈRES AGRICOLES, UN LEVIER POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE VOS TERRITOIRES

Retours d'expériences des élu(e)s qui agissent en région

Au Lycée Biotech de Douai (59)



INSCRIPTIONS

- 1 TABLE RONDE
- 1 RALLYE sur le campus autour de 3 thématiques
- 10 RETOURS D'EXPÉRIENCES
- 1 VISITE DE LA BRASSERIE



UN ÉVÈNEMENT CO-ORGANISÉ PAR :



AVEC LE SOUTIEN DE :



ENGAGEZ-VOUS POUR FAIRE BOUGER LES LIGNES !

MON ADHÉSION POUR 1 AN

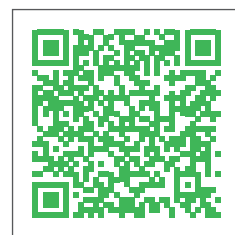
(de date à date)

MONTANT DE VOTRE COTISATION :

50 € + =
(montant libre)

<https://www.bio-hautsdefrance.org/bio-en-hauts-de-france/adherer/>

L'ADHÉSION PEUT SE FAIRE EN LIGNE



EN DEUX CLICS

SIÈGE SOCIAL, SITE PHALEMPIN • T 03 20 32 25 35 • SITE AMIENS • T 03 22 22 58 30 • www.bio-hautsdefrance.org

Avec le soutien de nos partenaires institutionnels financeurs

